

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1693 – 1694

Mai 1914

N° 1947 - 1949

Avril 1919

N° 1954

Mai 1919

N° 1955 - 1956

Juin 1919

L'Eglise et Jeanne d'Arc

La nouvelle statue de Jeanne d'Arc

La Fête de Jeanne d'Arc à Marseille, 24 mai 1914

La Canonisation de Jeanne d'Arc

Discours du Saint Père

La Fête de Jeanne d'Arc, 01 juin 1919

Le 1^{er} Cortège de Jeanne d'Arc et de la Victoire



L'ÉGLISE et JEANNE D'ARC

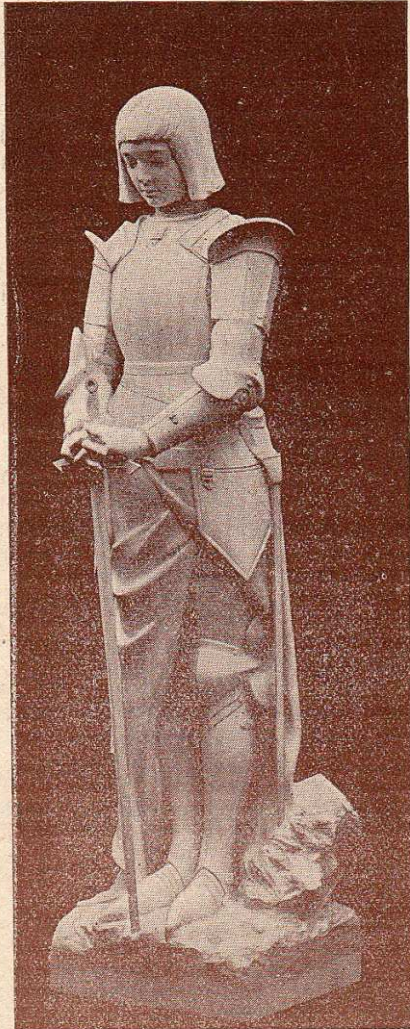
EN voulant confondre avec l'Eglise ceux qui ont condamné Jeanne, la libre-pensée renouvelle aujourd'hui une œuvre que tentèrent déjà d'accomplir les juges-bourreaux de Rouen. Eux aussi prétendaient être l'Eglise, et surtout voulaient la faire croire à leur victime.

Dès le début du procès, ils lui disent : « Nous sommes l'Eglise et nous exigeons de vous que vous, catholique, vous vous soumettiez d'avance à notre décision. » Et alors il est facile de comprendre l'horrible torture de conscience qu'ils infligèrent à la malheureuse.

Cette pauvre paysanne ignorante voyait là, devant elle, un évêque, des prêtres ! N'était-ce pas l'Eglise ? Et cependant elle se savait condamnée d'avance par eux. Se soumettre, c'était s'avouer coupable, quand elle était sûre de son innocence. Ne pas se soumettre, n'était-ce pas entrer en rébellion contre l'Eglise, à laquelle elle était attachée de toute son âme ?

Le Dominicain Jean de la Fontaine eut alors pitié d'elle : il se rendit à la prison, accompagné de deux Frères de son Ordre, et lui apprit que ses juges étaient bien des hommes d'église, mais non pas l'Eglise.

Cette distinction, Jeanne la comprit aussitôt, et, immédiatement ses troubles cessèrent. Elle refusa de se soumettre à ces hommes d'église qu'étaient Pierre Cauchon et ses assesseurs, et déclara s'en rapporter, non à eux, mais à l'Eglise universelle. Et elle ne cessa, depuis lors, de demander, pendant tout le cours du procès de Rouen, à être conduite au Saint-



La nouvelle Statue de Jeanne d'Arc à Saint-Désir

couple, quand elle était sûre de son innocence. Ne pas se soumettre, n'était-ce pas entrer en rébellion contre l'Eglise, à laquelle elle était attachée de toute son âme ?

Le Dominicain Jean de la Fontaine eut alors pitié d'elle : il se rendit à la prison, accompagné de deux Frères de son Ordre, et lui apprit que ses juges étaient bien des hommes d'église, mais non pas l'Eglise.

Cette distinction, Jeanne la comprit aussitôt, et, immédiatement ses troubles cessèrent. Elle refusa de se soumettre à ces hommes d'église qu'étaient Pierre Cauchon et ses assesseurs, et déclara s'en rapporter, non à eux, mais à

Père, à comparaitre devant le Concile de Bâle, qui était alors en session : continuellement, elle réclama cet appel au Pape et au Concile.

Y avait-elle droit ? Oui, incontestablement. L'Université de Paris, alors toute dévouée aux Anglais, composée des ennemis les plus acharnés, les plus implacables de Jeanne, la déclarait coupable, mais « en réservant leur délibération et leur détermination, disent les Facultés de droit et de théologie, à la délibération et à la détermination du Souverain Pontife, du Siège apostolique et du Concile général ».

L'évêque Pierre Cauchon, contre toutes les règles canoniques, ne voulut pas entendre parler de cet appel. Il se borna à déclarer que le Pape était trop loin et passa outre. Il fit plus. Prévoyant que le Pape le condamnerait certainement plus tard pour cette violation indéniable, flagrante, du droit ecclésiastique, il demanda d'avance au roi d'Angleterre de le protéger contre le Chef de l'Eglise. Trois jours seulement après le martyre de Jeanne, le 12 juin 1431, il sollicita, pour lui et ses assesseurs, et obtint de Henri VI des lettres patentes qui interdisaient de les citer devant le Pape et devant le Concile.

Ainsi ces hommes d'église, juges de Jeanne, non seulement n'étaient pas l'Eglise, mais se mettaient en guerre ouverte avec l'Eglise. Ils violaient manifestement ses lois, et, pour éviter les châtimens ecclésiastiques, ils faisaient appel contre elle au bras séculier. Ces hommes non seulement étaient des Français qui vendaient la patrie, mais des prêtres qui vendaient l'Eglise ! Ils ne se contentaient pas d'être des traîtres envers leur roi, ils étaient des traîtres envers le Pape.

Depuis la perpétration de leur crime, les Catholiques de tous les temps les ont flétris. Et qui donc leur a imposé la flétrissure suprême ? N'est-ce pas le Pape, n'est-ce pas l'Eglise ? Qu'on lise le jugement rendu au nom de Rome et qui a clos le procès de revision. L'on verra comment il a stigmatisé les noms de Pierre Cauchon et de ses complices d'une marque indélébile d'infamie. En somme, ici la libre-pensée n'a qu'un argument ou plutôt un semblant d'argument en faveur de sa thèse : « Ce sont des prêtres qui ont condamné Jeanne d'Arc, donc c'est l'Eglise qui l'a condamnée ».

C'est absolument comme si les Anglais venaient nous dire : « Ce sont des Français qui ont condamné Jeanne d'Arc, donc c'est la France qui l'a condamnée ! »

Aux deux raisonnements, il faut faire la même réponse : « Ni l'Eglise, ni la patrie ne sont responsables des crimes de ceux qui leur appartiennent, mais qui les trahissent. »

G. DE LAMARZELLE, sénateur.



Pour honorer JEANNE D'ARC

Dimanche 24 Mai

A TRAVERS LE PROGRAMME :

Le défilé de la Fédération gymnastique des Patronages et la Messe militaire. — A 8 heures 1/2, rassemblement au Cours Pierre-Puget et défilé jusqu'à Saint-Joseph. Dans cette église, à 9 heures, messe, allocution par M. l'abbé Spigre. Monseigneur l'Evêque présidera la cérémonie.

Après la messe, défilé par les rues Paradis, Saint-Ferréol, Cannebière, Noailles, Allées de Meilhan, jusqu'au Monument des Mobiles, rassemblement, salut aux morts pour la Patrie, salut au Drapeau, dislocation.

Le soir, retraite aux flambeaux dans une série de quartiers, feux d'artifice. Un concours de feux sera organisé l'année prochaine.

Patronage Saint-Pierre-Saint-Paul. — A 9 heures du soir, sortie de l'« Alerte », retraite aux flambeaux, pas redoublés divers et marches exécutés par les trompettes. La retraite passera par toutes les principales rues du quartier. Après la retraite, dans la vaste cour du Patronage, 43, rue d'Isoard, feu d'artifice. Comme intermède, grande séance de cinématographe en plein air. Films patriotiques. Après la séance, deuxième partie du feu d'artifice. Un Salut solennel du Très Saint Sacrement clôturera la fête. Monseigneur l'Evêque a bien voulu accepter de présider la fête.

Les Accoules. — Le soir, à 8 heures, illumination de la chapelle, du Calvaire de 1820 et du clocher.

Saint-Vincent-de-Paul. — Grâce à un Comité formé dans la paroisse et dont M. le Curé a été heureux d'accepter la présidence, on a pu arrêter ce beau programme : Le soir, à 9 heures, illumination de l'église ; défilé à travers les rues de la paroisse de la Phalange Saint-Vincent ; dans l'intérieur des grilles, exécution par deux cents chanteurs de l'Hymne *A l'Etendard* avec accompagnement de musique instrumentale ; feu d'artifice, embrasement de la façade et sonneries de fanfares.

Au kiosque des Allées de Meilhan, de 4 à 6 heures, concert par l'Harmonie de la Belle-de-Mai ; de 10 heures à minuit, concert par l'Harmonie de l'Amicale du Pensionnat Saint-Charles.

Saint-Michel. — Le matin, à 9 heures 3/4, la chorale du Cercle, sous la direction de M. Wevert, interprétera la messe de Wambach, à 3 voix égales. A la sortie, chœur *A l'Etendard*.

Aux Carmes. — Le matin, le Groupe de gymnastique « La France » assistera à la messe solennelle de 10 heures. Le soir, à 9 heures, défilé par les groupes de gymnastique des Carmes, de Saint-Cannat et de Saint-Théodore ; feu d'artifice sur la place de l'église, illuminations.

Saint-Défendant. — Le matin, à la grand'messe de 10 heures, bénédiction d'une statue de Jeanne d'Arc, par M. le Vicaire général Coudray.

Saint-Menet. — Le matin, à 9 heures 3/4, bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc : *Jehanne la Pucelle*, cantilène de Artigarum ; allocution par M. l'abbé Ganay, aumônier du pensionnat du Camas, délégué par Monseigneur ; cérémonie de la bénédiction. Pendant la messe basse, *Où vas-tu, pauvre Pastourelle*, de Ligonnet ; *Notre Père*, de A. Brun ; *Hymne à Jeanne d'Arc*, de T. Decker ; *A l'Etendard*, de M. Laurent.

Bonneveine. — A l'occasion de la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, le chœur de l'Association des Enfants de Marie chantera, dimanche, à 10 heures, la messe à 2 voix de van Durn.

Saint-Pierre-lès-Marseille. — A 10 heures, grand'messe en musique, avec le concours de la chorale du Cercle. A 4 heures, au théâtre du Groupe, représentation dramatique. Le soir, feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

Patronage Saint Joseph. — Le soir, à 4 heures 1/2, dans la salle de l'Oratoire Saint-Léon, *Jeanne d'Arc*, drame en 5 actes et en vers, du P. Perroy.

La séance sera terminée à 7 heures 30. Places à 3, 2, 1 et 0 fr. 50 ; — à 8 h. 30, retraite aux flambeaux, par les Harmonies Saint-Léon et Saint-Joseph. Trajet : rue des Princes, rue Paradis, place de la Préfecture, rue de Rome, rue Sainte-Victoire ; — à 9 heures 15, grand feu d'artifice, apothéose de Jeanne et concert dans la cour de l'Oratoire Saint-Léon. Entrée : 0 fr. 25.

Patronage de l'Oriol. — Le soir, à 9 heures, retraite aux flambeaux dans le quartier ; concert instrumental dans la cour de l'Œuvre ; séance de gymnastique ; cinéma, vie de Jeanne d'Arc ; feu d'artifice.

Œuvre de Jeunesse de Saint-Loup. — A 6 heures, messe de communion générale à la paroisse ; à 11 heures, retour de la Société de gymnastique « L'Eveil » à Saint-Loup, pour assister à la grand'messe. A 2 heures 1/2, bénédiction, dans la chapelle de l'Œuvre, d'une statue de Jeanne d'Arc achetée à la suite d'une souscription ouverte entre les Membres des deux Confréries de Saint-Joseph et de Saint-Louis ; à 5 heures, vêpres à l'église ; à 8 h., retraite aux flambeaux, illumination et feu d'artifice tiré dans la cour de l'Œuvre.

Saint-Barnabé. — Dimanche, à 10 heures 1/2, grand'messe. Le groupe choral exécutera le *Kyrie*, *Gloria* et *Agnus*, de la messe *Sancti Nominis Jesu*, à 2 voix, de Mitterer et le *Sanctus* et *Benedictus*, de la messe *Jesu Bone Pastor* de August' Wiltberger.

Au Patronage, dans l'après-midi, fête des enfants. Le soir, fête nocturne.

La Croix-Rouge. — A l'issue de l'office du soir, qui commencera à 8 heures 1/2 et où M. l'abbé Long, vicaire à Saint-Victor, donnera le panegyrique, embrasement du clocher et feu de joie sur la place de l'église.

Les Feux de joie. — La veille, samedi soir, à 9 heures, sur la colline Notre-Dame-de-la-Garde ; — sur les hauteurs de Marseille-Veyre ; — au sommet de l'Etoile ; — sur les hauteurs de Tête-Rouge ; — à La Ciotat, etc.

Vente de la Petite Croix de Lorraine. — Cette vente sera faite, par les soins du Comité des fêtes, pendant toute la journée « du grand matin jusqu'au grand soir ».

N°1693

24 mai 1914

La Nouvelle Statue de Jeanne d'Arc

A SAINT-DÉFENDANT

Nos lecteurs estimeront avec nous que c'est véritablement une œuvre de maître, cette belle statue dont nous donnons en première page une bonne reproduction. Si l'armure et l'épée rappellent la Libératrice, le visage et l'attitude rappellent la Sainte. C'est une statue faite pour le recueillement d'une église et non pour le bruit et le mouvement de la place publique, elle semble dire : Venez et priez. Elle prie elle-même, la Bienheureuse, comme elle le faisait si souvent, chaque jour, dans tant de sanctuaires et même sur les champs de bataille. Aussi bien, ses yeux s'inclinent et ses mains sont jointes sur la garde de son épée en forme de croix, le corps est sans mouvement, comme pour ne pas troubler cette âme de vierge qui parle à Messire, son Roi, son Dieu et qui l'écoute.

On n'arrive pas d'un seul coup à traduire de tels sentiments dans une œuvre d'art. Aussi, nous le savons, M. l'abbé Mury a longuement étudié le sujet rêvé « la Sainte, et la Sainte en prière », on reconnaîtra l'héroïne, mais il faut surtout qu'on la voit prier. Et il a exposé longuement, en détail, sa pensée à notre maître-statuaire, M. François Carli, dont le passé et les œuvres assuraient la réalisation exacte d'une pensée point banale, dans une œuvre irréprochable au point de vue artistique. On peut juger par notre gravure que M. Carli a eu soin, de son côté, de tout étudier, avec patience et avec goût, en vue de l'exactitude historique des moindres détails du costume et de l'armure.

Cette belle statue, fondue en bronze, a 1^m60 de haut, elle sera élevée sur un socle de 1^m20, en granit de Belgique, d'un style sobre, agrémenté sur trois de ses côtés de croix de Lorraine, d'après le dessin de M. Alfred Jauffret, architecte-entrepreneur.

C'est un présent magnifique offert à leur église paroissiale par les Fonderies, du Sud-Est, Reynier et Gassin, établies dans le quartier Menpenti, trois de nos grands Etablissements industriels où l'on sait conserver les vieilles et bonnes traditions d'une princière générosité.

T. B.



La Fête de Jeanne d'Arc à Marseille

Belle fête, à la fois religieuse, patriotique et populaire. Toutes nos églises étaient pavoisées, depuis la Basilique de Notre-Dame-de-la-Garde, avec son grand pavois naval, jusqu'à la plus humble église de village, et la plupart, surtout dans la ville, ont été illuminées avec plus de richesse que l'année dernière. A noter les exécutions musicales, non seulement dans les paroisses importantes, mais encore dans des églises de faubourgs et de petites localités. Il convient de signaler en particulier la décoration de l'église Saint-Vincent-de-Paul et la cantate exécutée, le soir, sur le grand perron, par deux cents chanteurs. Le Comité des allées de Meilhan a obtenu un grand succès et bien mérité.

A Saint-Défendant, imposante et touchante cérémonie de la bénédiction de la nouvelle statue de Jeanne d'Arc : « Avant la bataille ». Eglise pavoisée, belles gerbes de fleurs offertes à la Bienheureuse, allocution bien de circonstance prononcée par M. le Vicaire général Coudray.

Dans tous les quartiers, Jeanne d'Arc a reçu des hommages, on a travaillé pour l'honorer, mais il est juste de mentionner spécialement le Longchamp, le Chapitre, les Allées, le cours Saint-Louis, la rue de Rome, le quartier Paradis, cours Pierre-Puget, rues Saint-Jacques, Dragon, Sylvabelle, d'Armény, boulevard Notre-Dame. Parmi les édifices bien décorés, mentionnons le Palais de la Bourse, la Caisse d'Epargne, l'Evêché, les Séminaires, toutes nos Institutions libres, Patronages, les Maisons de Crédit, les Compagnies de Navigation, etc., etc.

Quant au défilé des gymnastes de nos Patronages, au nombre de plus de mille, il a été magnifique et salué par d'unanimes sympathies. Monseigneur a présidé, à Saint-Joseph, leur messe où M. l'abbé Spigre a prononcé un panégyrique de Jeanne d'Arc remarquable par le fond et par la forme et surtout bien composé pour les jeunes gens.

Mentionnons, enfin, les feux de joie, les feux d'artifice plus nombreux que les années précédentes et les retraites aux flambeaux.

En résumé, beau spectacle de l'union des Français dans un hommage national à l'immortelle Libératrice de la France. Puisse cette union du vrai peuple de France porter des fruits, et cela dans un avenir prochain, car plus tard, ce serait peut-être trop tard.

T. B.



LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Lecture du Décret, Dimanche, 6 Avril

Le Saint-Père a fait connaître sa décision, les miracles proposés sont donc acceptés, la Canonisation est certaine et prochaine, il ne reste plus comme formalité que la Lecture publique du Décret, puis les fêtes à Saint-Pierre-de-Rome, et après ces fêtes du Centre de la Catholicité, la France acclamera son héroïne, la Sainte de la Patrie, élevée sur les autels, et avec la France, le monde civilisé tout entier va l'honorer, la chanter et la prier.

C'est un grand événement religieux pour tous, c'est, pour nous, un grand événement national, car nul peuple, comme l'a remarqué, le cardinal Amette — s'adressant au correspondant de l'agence Havas — en dehors du peuple Français, ne peut s'enorgueillir d'avoir une sainte qui ait rendu à la nation de tels services, qui l'ait véritablement sauvée, à l'une des heures les plus critiques, les plus décisives. Nous pouvons bien ajouter que l'action de Jeanne d'Arc s'est étendue à la France entière, puisqu'elle en a relevé et sauvé le roi, l'armée, le peuple et qu'elle en a reconquis le territoire.

Déjà, Jeanne d'Arc est célèbre, elle va le devenir plus encore, à l'égal des jeunes filles canonisées, les plus connues, les Agnès et les Cécile. Mais celles-là étaient de familles riches et patriciennes, elle, c'est au peuple qu'elle appartenait, c'est en gardant le petit troupeau de son père qu'elle entendit ses voix. Agnès et Cécile restèrent pures au milieu de la corruption païenne qui les environnait, mais elles étaient nées et avaient grandi dans un foyer domestique protégé ; Jeanne reste pure à la cour et dans les camps. Agnès et Cécile à l'éclat immaculé de la virginité, joignirent la pourpre de leur sang, elles sont mortes pour leur Dieu et pour Dieu seul ; si elle ne peut être admise dans le bataillon sacré des Martyres, Jeanne, morte surtout pour la France qu'elle avait sauvée, a expiré cependant au milieu des flammes du bûcher.

Mais avant de mourir, sur la place du Vieux-Marché de Rouen, en prononçant une dernière fois avec amour le nom de ce Jésus qu'elle avait inscrit sur sa bannière victorieuse, Jeanne avait répondu par trois fois : « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape ».

Ni Dieu ni les Papes n'ont oublié l'incomparable héroïne. Dieu a fait des miracles pour qu'elle puisse être élevée sur les autels et y recevoir un culte public. Quatre Papes surtout auront été les artisans de sa glorification : Calixte III ordonna la révision du procès de 1455, il déclara la condamnation inique, le procès nul et de nulle valeur, et Jeanne innocente ; en 1894, Léon XIII introduisit la Cause de Béatification qui fut proclamée, dix ans plus tard, en 1904, par Pie X ; enfin, Benoît XV, heureusement régnant, va l'inscrire, dimanche, au plus beau de tous les Livres d'Or, celui de la Sainteté.

L'Abbé T. BRIEUGNE.



CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Discours du Saint-Père⁽¹⁾

Après la lecture du Décret

le discours et les remerciements de Mgr Touchet

Il serait difficile, presque impossible, de réunir en un seul bouquet les nombreuses fleurs qui émaillent l'admirable discours de l'orateur dont Nous venons d'entendre l'éloquente parole. Aussi, Nous bornerons-nous à ne recueillir que quelques-unes de ces fleurs qui Nous ont paru avoir une beauté particulière et répandre un parfum plus suave.

Recueillons avant tout la fleur de la gratitude envers Dieu et envers l'auguste Vierge, car Nous devons reconnaître que c'est à Dieu seul que nous sommes redevables des deux miracles attribués à la bienheureuse Jeanne d'Arc et dont l'authenticité a été aujourd'hui proclamée, et, si, dans tous les prodiges, il convient de reconnaître la médiation de Marie par laquelle, selon le vouloir divin, nous arrivent toute grâce et tout bienfait, on ne saurait nier que, dans un des miracles précités, cette médiation de la Très Sainte Vierge s'est manifestée d'une manière toute spéciale.

Nous pensons que le Seigneur en a disposé ainsi afin de rappeler aux fidèles qu'il ne faut jamais exclure le souvenir de Marie, pas même lorsqu'un miracle semble devoir être attribué à l'intercession ou à la médiation d'un bienheureux ou d'un saint.

Tel est l'enseignement que Nous croyons devoir tirer du fait que Thérèse Belin a obtenu sa guérison parfaite et instantanée au sanctuaire de Lourdes.

D'un côté, le Seigneur nous montrait que sur la terre même, confiée au domaine de sa Très Sainte Mère, il peut opérer des miracles par l'intercession d'un de ses serviteurs ; d'un autre côté, il nous rappelait que dans ces cas aussi, il faut supposer l'intervention de celle que les saints Pères ont saluée du nom de *Mediatrix mediatorum omnium*.

L'éminent orateur avait donc ainsi raison de déposer la première fleur de la reconnaissance au pied du trône de Dieu et aux pieds de la Vierge.

Nous n'entendons pas relever les fleurs qui font allusion

(1) Nous empruntons ce texte au journal *La Croix*, nous contentant d'y souligner quelques passages particulièrement honorables et affectueux pour la France.

aux vertus de la Pucelle d'Orléans, mais Nous ne voulons toutefois pas omettre de déclarer que Nous reconnaissons Nous-même que Jeanne d'Arc doit être couronnée d'innombrables fleurs, car ses vertus furent innombrables.

Nous reconnaissons également que les fleurs qui doivent orner la tête de Jeanne d'Arc doivent être de premier choix, parce que ses vertus ont brillé d'un éclat incomparable.

Mais pour en venir à ce qui concerne plus directement la cause de la canonisation, Nous avouerons qu'elle Nous a plu, la fleur de la commémoration des magnifiques éloges que les anciens Papes et les Papes récents ont décernés à Jeanne, les uns en s'étonnant que le procès de canonisation n'ait pas été introduit plus tôt ; les autres, comme Nos prédécesseurs immédiats, en se montrant disposés à faire tout ce qui était en leur pouvoir afin de hâter ce procès.

Nous aimons à avouer ici que le désir d'imiter l'exemple de ces Pontifes si illustres redouble Notre volonté déjà bien arrêtée de hâter la délivrance à Jeanne d'Arc de la couronne qui la proclamera sainte.

Mgr l'Evêque d'Orléans, dans un transport d'affection plus que d'imagination, croyons-Nous, a dit que l'histoire Nous appellera le Pape de Jeanne d'Arc. Il est évident qu'il faisait allusion à la canonisation de la Pucelle. Il ne pouvait, en effet, oublier d'avoir déjà célébré la mémoire de plusieurs autres Papes de Jeanne d'Arc, mais parce qu'il espère qu'il Nous sera réservé de canoniser la Pucelle d'Orléans, la fleur qu'il Nous présente revêt un symbole prophétique et Nous accepterons volontiers la prophétie, en raison d'un souvenir qui Nous ramène au jour de la mort de Léon XIII. Nous étions dans un coin de la chambre où ce glorieux Pontife exhalait sa grande âme. Le pieux cardinal Vives invoquait la Sainte Vierge et les saints pour obtenir un réconfort à l'auguste vieillard agonisant. Il Nous souvient d'avoir été suavement ému par l'invocation des bienheureux et saints auxquels le Pontife qui se mourait avait décerné les honneurs célestes.

Oh ! ce serait une grande consolation pour Notre âme si, à l'heure de Notre agonie, on pouvait invoquer pour Nous l'intercession de Jeanne d'Arc pour lui avoir décerné l'aurole des saints.

Mais quoi qu'il en soit de ce symbole prophétique qui puisse expliquer la phrase où il est dit que l'histoire Nous appellera le Pape de Jeanne d'Arc, Nous ne pouvons ne pas recueillir les fleurs que l'illustre orateur a répandues à pleines mains dans son discours en parlant des affinités morales entre la Bienheureuse et le Pape. Ces affinités morales ont été considérées au point de vue de la guerre qui a si terriblement sévi pendant les premières années de Notre pontificat ; Nous savons que celui qu'a touché ces affinités morales entre la

Bienheureuse et le Pape s'est inspiré d'une grande bienveillance envers Nous.

Il ne saurait cependant Nous déplaire que l'exemple de la conduite de Jeanne avant et pendant la guerre des Anglais puisse contribuer à mettre en lumière que l'attitude du Saint-Siège, au cours du récent conflit, est celle qui a été constamment maintenue par les saints eux-mêmes qui, ainsi que Jeanne d'Arc, ont aimé leur patrie.

Cette évocation naturelle du patriotisme de la Pucelle d'Orléans Nous invite à recueillir une dernière fleur du discours de l'éminent patron de la cause de Jeanne d'Arc. L'amour de la patrie, pareil à celui qui embrasa jadis le cœur de la Bienheureuse, a vibré aujourd'hui dans les paroles de l'illustre orateur. Loin de Nous en étonner, Nous pensons, au contraire, qu'à ce point de vue surtout, Mgr l'évêque d'Orléans a été le fidèle interprète de ses compatriotes présents et absents.

Nous n'en sommes pas surpris, avons-Nous dit, Nous devons dire davantage encore : **Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie que Nous regrettons de n'être Français que par le cœur.**

A ce moment, malgré les règles du protocole, des applaudissements spontanés éclatent dans toute la salle.

Mais la sincérité avec laquelle Nous sommes Français de cœur est telle qu'en ce jour, Nous faisons nôtre la joie ressentie par les Français de naissance, en constatant le grand progrès que la cause de Jeanne d'Arc a fait aujourd'hui, grâce à l'approbation des deux miracles attribués à son intercession. Les Français de naissance se réjouissent à bon droit de voir dans la reconnaissance de ces miracles un témoignage qui confirme le pouvoir de Jeanne d'Arc auprès de Dieu. A bon droit, ils en déduisent que le culte plus répandu de Jeanne d'Arc par suite de sa canonisation, obtiendra des grâces et des bienfaits plus grands à leur patrie.

Or, dans ce désir et dans ce vœu, **le Français de cœur est en harmonie avec le Français de naissance pour souhaiter à la France l'accroissement de sa gloire et de son bonheur.**

Qu'il Nous soit donc permis de dire que cette dernière fleur du discours qui atteste l'amour des enfants de la France pour leur Mère chérie dégage un parfum spécial.

Nous demandons seulement qu'on en réserve aussi une part à celui qui, sans être né en France, veut être appelé l'ami de la France.

De nouveau, l'auditoire éclate, en ce moment, en applaudissements prolongés.

Certes, il serait aisé de recueillir d'autres fleurs du discours auquel Nous répondons, mais si Nous n'arrêtons Notre

regard, cela diminuerait peut-être l'attention et, par conséquent, le prix de celles que Nous avons remarquées.

Nous voulons, au contraire, que ces dernières donnent plus de poids aux enseignements qui sont intimement liés à la présente publication du décret relatif aux miracles dus à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Dans cette intention, Nous Nous adressons à Dieu pour le supplier de répandre ses grâces sur tous ceux qui, de toutes façons, s'intéressent à la canonisation de Jeanne d'Arc.

C'est avant tout, l'épiscopat français qui s'y intéresse et c'est sur les évêques français que Nous implorons d'abondantes bénédictions, particulièrement sur les nombreux représentants de l'épiscopat français, dont Nous avons la joie de saluer ici la présence, groupés autour de leur frère aîné l'éminentissime archevêque de Reims.

Que la bénédiction de Dieu les console en réalisant promptement leurs vœux. C'est aussi le clergé français tout entier qui s'y intéresse, aussi bien le séculier que le régulier, aussi bien celui qui habite la France que celui qui réside à Rome.

Nous demandons au Seigneur d'étendre sur tous ses bénédictions. Enfin, à la cause de Jeanne d'Arc, tous les bons Français doivent s'intéresser et **nous appelons donc les grâces du ciel sur tous les bons Français, dans la douce espérance que Jeanne d'Arc devienne réellement le trait d'union entre la patrie et la religion, entre la France et l'Eglise, entre la terre et le ciel.**

La fin du discours du Pape a été saluée par les applaudissements que Mgr Respighi, maître des cérémonies pontificales, a abrégés d'un geste discret, pour permettre au Saint-Père de donner sa bénédiction.

Lorsque le Pape eut terminé son discours, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, s'est approché pour remercier, en termes émus, Benoît XV des paroles particulièrement touchantes qu'il avait prononcées à l'égard de la France.

Le Pape a répondu en souriant :

Je vous ai dit tout le fond de mon cœur.

EN L'HONNEUR de JEANNE D'ARC

La grande manifestation de Paris

La manifestation du 18 mai a été des plus imposantes ; pas le moindre désordre, ni le moindre incident dans cette foule de dizaines de milliers d'hommes et de femmes. Tous les groupements catholiques y ont pris part, le cortège a parcouru les plus grandes artères de la capitale, et les trois statues de la sainte héroïne ont été couvertes de couronnes et de fleurs. Sur tout le parcours, applaudissements enthousiastes et unanimes.

Dans le cortège, un bon nombre de Députés ; les délégations d'Alsace-Lorraine et de la Pologne, particulièrement applaudies, ainsi que M^{lle}s Déroulède et M. Barrès ; des centaines d'officiers et de soldats en uniforme ; les Professeurs et élèves de l'Institut Catholique, etc., etc. Commencée à 2 heures, cette grandiose manifestation religieuse et patriotique s'est achevée à 5 heures.

Les Fêtes Provençales de la Belle Dame de Mai

Notons au moins le concours fort estimé apporté à ces fêtes par *Le Cigaloun Tambourinaire*, groupe fondé par M. Sauvaire et qui a pour professeurs MM. Mouren et J. Bœuf. Les *Cigaloun* ont assisté à la messe de Saint-Laurent où ils ont exécuté plusieurs de leurs œuvres, ils ont ensuite donné des aubades qui ont contribué aux belles recettes charitables de cette journée d'union et de décentralisation.



La Fête de Jeanne d'Arc DIMANCHE, 1^{er} JUIN

Il convient de célébrer cette année la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc avec plus de ferveur encore que par le passé. La victoire de la France, à laquelle nous ne pouvons douter que notre glorieuse Libératrice n'ait puissamment contribué, le désir de hâter, par son intercession, la conclusion d'une paix juste et solide, en rapport avec les immenses sacrifices qui l'ont achetée, tout nous engage à donner



à cette fête un éclat qui prélude dignement aux solennités par lesquelles nous espérons célébrer, l'an prochain, la canonisation, maintenant certaine, de la Sainte de la patrie.

Nous avons appris avec une vive joie que le dimanche 6 avril dernier, après un long et sérieux examen auquel j'ai été heureux de participer, N. T. S.-P. le Pape Benoît XV a solennellement approuvé les miracles présentés pour cette canonisation, et nous avons tous été profondément touchés et reconnaissants de l'admirable protestation d'affection adressée à la France en cette occasion par le Pasteur suprême.

Nous qui avons le bonheur, envié par lui, d'être *Français de naissance comme de cœur*, nous voudrions, par notre culte envers la Bienheureuse héroïne que l'Eglise s'apprête à glorifier, attirer sur notre patrie de nouvelles et plus abondantes bénédictions.

Hier déjà, Paris l'a honorée et acclamée dans un magnifique cortège

qui a porté aux pieds de ses statues les hommages de la capitale. Le dimanche 1^{er} juin, c'est dans nos églises que les fidèles se réuniront pour la prier et la chanter.

Ce jour-là aussi, nos rues et nos maisons se paviseront et s'illumineront en son honneur ; les catholiques s'associeront avec empressement à cette manifestation de joie et de gratitude nationales.

Cardinal AMETTE.

N°1955
01 juin 1919



LE PREMIER CORTÈGE DE JEANNE D'ARC ET DE LA VICTOIRE

C'ÉTAIT au matin du 8 Mai 1429.

La veille, après un assaut de treize heures, le fort des Tourelles avait été pris. Par le pont à demi rompu, Jeanne d'Arc était rentrée à Orléans au son des cloches, des fanfares et des cris de joie du peuple.

Quatre bastilles restaient aux ennemis sur la rive droite de la Loire à l'Ouest de la ville. Mais, au lever du jour, du haut des remparts, les sentinelles aperçoivent l'armée anglaise rangée en ordre de bataille dans la campagne. Les défenseurs d'Orléans sortent de l'enceinte et vont s'aligner devant les murs. Les deux armées sont ainsi en présence. Une heure se passe. Jeanne fait célébrer la sainte messe sur un autel improvisé. Puis la messe ouïe, elle demande de quel côté l'ennemi « a la tête tournée ».

— Du côté de Meung, lui dit-on.

— En nom de Dieu, ils s'en vont, s'écrie-t-elle ; laissez les aller et nous, allons rendre grâce au ciel et ne les poursuivons pas davantage, car c'est jour de dimanche.

Cependant, dans Orléans, à cette nouvelle, les églises se remplissent de peuple ; les châsses sont découvertes, une procession sort de la Cathédrale. Le Bâtard d'Orléans qui l'avait ordonnée, les capitaines, les officiers du Duc, les procureurs, les bourgeois, le peuple la suivent avec recueillement. Jeanne est parmi eux, vêtue d'un simple jaseran, parce que sa blessure ne lui avait pas permis de reprendre son armure ; les femmes de la ville marchent à ses côtés. Le pieux cortège suit la rue des Hôtelleries, le pont tout délabré, passe sous la voûte des Tourelles à demi démolies. Après les oraisons dites par l'Evêque au milieu de ces ruines, il revient par la chapelle de Notre-Dame de Saint-Paul et la porte Dunnoise.

Tel fut le premier cortège de Jeanne d'Arc et de la victoire.

De l'ordonnance de ce défilé, nous avons un curieux témoignage, presque contemporain. La *Chronique de l'Etablissement de la Fête du 8 Mai*, rédigée environ vingt ans après la délivrance d'Orléans et conservée encore à la Vaticane décrit le cérémonial de la fête et indique qu'elle était déjà célébrée dans plusieurs villes de France.

« Par Mgr l'Evêque d'Orléans, lit-on dans la *Chronique*, avec tout le clergé et aussi par l'intermédiaire et l'ordonnance de Monseigneur de Dunois et du Conseil d'icelui et aussi de l'avis des bourgeois, manants et habitants d'Orléans, il fut statué qu'une procession serait faite le huitième de Mai ; que chacun y porterait lumière, qu'on irait jusqu'aux Augustins (ancien couvent près des Tourelles) et partout où avait été le combat ; on ferait station en chacun lieu, service convenable et oraisons ; les douze procureurs de la ville auraient chacun en leurs mains un cierge où seraient les armes de la ville ; il en demeurerait quatre (des cierges) à Sainte-Croix, quatre à Saint-Aignan ; le lendemain, messe pour les trépassés et là serait offert

pain et vin, et chaque procureur donnerait à l'offrande huit deniers parisis ; on porterait les châsses de Monseigneur Saint-Aignan et de Monseigneur Saint-Euverte, les médiateurs et les procureurs de la cité et de la ville d'Orléans.

« On ne peut trop louer Dieu et les saints, car tout ce qui a été fait l'a été entièrement par la grâce de Dieu. Aussi doit-on avoir grande dévotion à ladite procession, surtout ceux de la ville d'Orléans, attendu que ceux de Bourges en Berry en font solennité ; mais ils prennent le dimanche après l'Ascension, car, en l'année de la délivrance, c'était ce dimanche.

« Plusieurs autres villes en font aussi solennité car, si Orléans fût tombé entre les mains des Anglais, le demeurant du royaume en eût été fort blessé. Ainsi, par reconnaissance pour la grande grâce que Dieu a voulu faire et démontrer en la gardant des mains de ses ennemis, que ladite sainte et dévote procession soit continuée et non pas délaissée, sans tomber en ingratitude par laquelle viennent beaucoup de maux. Chacun est tenu d'aller à ladite procession et de porter lumineux ardent en sa main...

« Et pour cela qu'un chacun soit averti de louer et de remercier Dieu, car, par aventure, il y a pour le présent des jeunes gens qui pourraient à grand-peine croire que les choses soient ainsi advenues ; mais croyez que c'est chose vraie, et bien grande grâce de Dieu. Car, durant le siège, il n'y eut jamais aucune division entre les gens d'armes ceux de la ville, quoique par avance ils s'entrehaïssaient comme chiens et chats ; mais lorsqu'ils furent avec ceux de la ville, ils furent comme frères et aussi ceux de la ville ne les laissaient, à leur pouvoir, endurer nécessité ou souffrance en quelque manière que ce fût. »


N'est-ce pas qu'il est singulièrement émotionnant au lendemain du jour où Paris a déployé dans ses rues un immense et triomphal cortège en l'honneur de Jeanne d'Arc et de la victoire, d'évoquer cette première et antique fête et d'écouter — à près de cinq siècles de distance — le récit de ceux qui y prirent part, ce témoignage venant des profondeurs du passé et que Barrès appelle si bien la *Voix de la terre et des Morts* ?

D'après M. Henri REVERDY dans la « Libre Parole ».

LA LETTRE COLLECTIVE des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France

La *Semaine Religieuse* du diocèse publiera, en tête de son prochain Numéro, cet important document qui a trait au devoir de « réparer les suites de la guerre, de guérir les blessures de la patrie, de lui rendre sa prospérité matérielle et de la maintenir à la hauteur morale où elle s'est élevée dans l'épreuve. » C'est un résumé magistral des principes essentiels sur lesquels repose l'ordre social.

RAMPAL AINÉ VINS, SPIRITUEUX, LIQUEURS
12, Boulevard Dugommier, 12



La Fête de Jeanne d'Arc à Marseille


Encore que l'avis ait été donné tardivement, parce que quelques esprits distraits, oubliant que les fêtes de la Canonisation ne pouvaient avoir lieu que l'année prochaine, avaient pensé réserver pour ce grand jour d'importantes fêtes extérieures, on a pavoisé et illuminé, un peu partout dans la ville. On a signalé avec raison, en particulier, le quartier Longchamp, et les quartiers Paradis et Sylvabelle.

Toutes nos églises ont été pavoisées, la plupart, surtout Saint-Vincent-de-Paul, avec magnificence. Les Pensionnats religieux de garçons et de jeunes filles se sont vraiment distingués. La Basilique de Notre-Dame-de-la-Garde avait son grand pavois qui la fait ressembler à un navire aérien.

La manifestation organisée par la Fédération des Patronages a été couronnée d'un plein et légitime succès. — La Messe Militaire de Saint-Joseph a réuni sous la présidence de S. G. Monseigneur l'Evêque de très nombreux jeunes gens ainsi qu'une foule recueillie d'autres fidèles. A l'Evangile, M. l'abbé Favier a prononcé un discours plein de foi et de patriotisme qui a vivement impressionné l'auditoire. Dans une émouvante péroraison l'orateur sacré a salué la B. Jeanne d'Arc comme le modèle de la Jeunesse, l'inspiratrice de la France d'hier et de la France de demain !

Après la cérémonie, les patronages se sont rendus, drapeaux et musique en tête, au monument des Mobiles pour y saluer la mémoire de nos vaillants et nobles héros tombés pour la défense de notre chère patrie.

Par cette manifestation, la Fédération des Patronages renoue les traditions d'avant guerre et reprend dans notre Cité la place qui convient à un groupement des plus vivants et des mieux organisés.



N°1956

06 juin 1919

Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

